

our d'horizon

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAILLON



P 12

Social

Passion & créativité..



P 26

Du côté de l'école

Trop beaux les robots !



2012 - 2013

*«Il ne faut pas attendre
d'être parfait pour
commencer quelque
chose de bien.»*

Abbé Pierre

La municipalité de Saillon vous
souhaite de joyeuses fêtes et une
excellente année 2013.

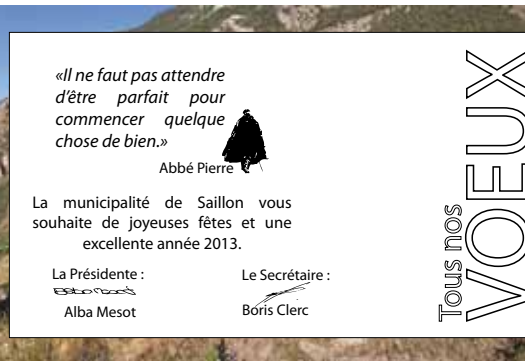
La Présidente :

Alba Mesot

Le Secrétaire :

Boris Clerc

Tous nos
VOEUX



sommaire



Editorial3

Commune

La vie du conseil4

Bonjour Loïck.....8

Nos jubilaires9

Contamination eau potable du 31 octobre10

Social

Passion et créativité, à tout âge.....12

AAM - Saillon - association des amis du marbre14

Au moulin, c'est Noël avant l'heure17

Culture, loisirs et culte

Allemagne, France, Suisse...Sortie à la Fondation Beyeler à Bâle...18

Du nouveau du côté du téléréseau19

Attribution des mérites communaux20

Merci à Luca et Thomas21

Du côté de l'école

Quelques infos de la commission scolaire22

Bon vent !.....23

Billet du directeur.....24

Soutien aux élèves allophones25

Trop beaux, les robots !.....26

Dis-moi, c'est loin la Colombie ?27

Dernière page

Horaires d'ouverture28

éditorial

Nous n'irons plus au Conseil...

Après deux mandats au sein de l'exécutif communal, nous avons choisi de ne plus nous soumettre au verdict des urnes et de souhaiter l'émergence de nouvelles personnalités quand bien même des projets fort tentants nous invitaient à rester. Or, d'autres aspirations, personnelles, professionnelles, nous ont amenés à prendre un chemin différent.

Avant de quitter définitivement notre mandat, il s'agit d'exprimer toute notre gratitude aux personnes qui nous ont accompagnés dans l'accomplissement de notre tâche d'élus communal. En tout premier lieu, nos pensées vont à nos familles, à nos proches, qui ont fait preuve de patience et de compréhension, ils ont supporté nos absences, nos préoccupations, parfois nos déceptions. Ils ont aussi, heureusement, partagé nos satisfactions et réussites. Sans leurs encouragements et leur soutien nous n'aurions probablement pas trouvé la force et l'énergie à l'accomplissement de nos tâches.



Notre reconnaissance va également à l'ensemble des personnes oeuvrant au sein des différents services communaux. Durant ces années, disponibilité et compétences ont été leur marque de fabrique. Une administration efficace nécessite un personnel motivé, faisant preuve d'initiative et surtout polyvalent. Nous leur adressons un grand MERCI.

Quitter un exécutif, c'est aussi prendre congé de ses pairs. Même si nos avis n'étaient pas nécessairement partagés, malgré nos différences, nos caractères et personnalités propres, l'ambiance au conseil communal fut constructive et il y faisait bon siéger. C'est donc avec un brin d'émotion que nous ne vous rejoindrons plus les mardis et que nous vous laissons poursuivre l'aventure...

Enfin, notre action d'élus communal s'est toujours adressée à l'ensemble de notre population et à nos résidents. Offrir un cadre de vie de qualité fut une préoccupation constante et nous remercions ceux qui nous ont accompagnés, conseillés et écoutés tout au long de ces années.

Le mot de la fin regarde vers l'avenir. De par notre fonction d'élus, nous avons pu mesurer à quel point Saillon a changé en quelques années ; le petit village grandit. Si l'essor démographique et économique est fort réjouissant, si les familles et nos aînés disposent de services de qualité, si la santé des finances communales permet la poursuite des investissements d'infrastructures, d'autres défis attendent Saillon ; la nouvelle équipe aura besoin du soutien de la population et surtout de la participation du corps électoral pour mener à bien son projet.

*Philippe Crettenand et Pierre Antille
conseillers communaux*

la vie du conseil

Voici les principales décisions d'intérêt général et public des séances qui ont rassemblé notre conseil communal de juin à décembre 2012. Durant cette période, le conseil ou une délégation du conseil s'est également réuni pour

Bureau communal Horaires des fêtes

Fermeture des bureaux :

**du jeudi 20 décembre
2012 à 17h30**

**au lundi 7 janvier
2013 à 07h30**

Toute l'équipe communale vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

- Inauguration officielle du Foyer de jour « Les Moulins » à Fully (2 juin)
 - Inauguration des vestiaires du FC Saillon (16 juin)
 - Inauguration de la rivière thermale des Bains de Saillon (21 juin)
 - Vernissage de l'exposition des Z'arts sur la muraille (23 juin)
 - Visite à Barbentane (30 juin et 1er juillet)
 - Ouverture des Kids Games 2012 au terrain de football (12 août)
 - Congrès mondial de l'écologie sonore (19 août)
 - 20ème anniversaire de la fanfare des aînés du Valais romand Les Gars du Rhône (9 septembre)
 - Inauguration de l'éolienne Adonis à Charrat (11 septembre)
 - Présentation par CSD Ingénieurs de la carte des dangers Salentze (18 septembre)
 - Vernissage du livre La belle histoire des Bains de Saillon par M. André Mabillard (30 novembre)
- et aussi à l'occasion de nombreuses invitations reçues pour des manifestations, expositions ou autres réceptions.

Administration générale

- Analyse du rapport d'audit de M. Marcel Magnenat et décision de le développer en collaboration avec son bureau-conseils (5, 19 juin)
- Nomination de M. Grégory Thurre au poste de responsable des ressources humaines de notre commune (19 juin)
- Accueil de M. Gabriel Gay, stagiaire MPC pour la présentation de son travail de maturité portant sur Le guide du votant (3 juillet)
- Organisation des bureaux de vote relatif aux votations fédérales du 23 septembre et du 25 novembre (17 juillet, 16 octobre)
- Décision de collaborer avec la commune de Riddes dans le cadre du programme cantonal d'intégration des étrangers (17 juillet)



© lindaphoto.ch

- Analyse et décision de notifier une amende pour non-dépôt de papiers (4 septembre, 2 octobre)
- Prise de connaissance des listes déposées dans les délais et épuration dans le cadre des élections communales 2012 (17 septembre)
- Prise de connaissance du dépôt d'une seule liste PDC pour juge et vice-juge de commune soit, conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP), élections tacites de Mme Cheseaux Geneviève comme juge et M. Broccard Alain comme vice-juge (17 septembre)
- Organisation des bureaux de vote pour les élections communales du 14 octobre (17 septembre)
- Analyse et validation du règlement du personnel de notre commune (25 septembre, 13 novembre)
- Analyse de l'opportunité d'instaurer un système de timbreuse pour l'ensemble du personnel communal et décision d'y renoncer (25 septembre)
- Prise de connaissance des résultats de l'élection au conseil communal à savoir que les candidats de la liste No 1 PDC (Parti Démocrate Chrétien) Mme Alba Mesot, MM. Roland Moret et Charles-Henri Thurre et le candidat de la liste No 2 Entente Communale, M. Joël Roduit, sont élus. Les signataires de la liste No 1 PDC peuvent désigner un candidat supplémentaire qui sera élu tacitement (16 octobre)
- Prise de connaissance du dépôt d'une seule liste PDC pour la présidence et la vice-présidence de la commune soit, conformément à la loi sur les droits politiques, élections tacites de Mme Alba Mesot à la présidence et M. Roland Moret à la vice-présidence (16 octobre)
- Décision d'octroyer le droit de cité, après analyse des dossiers et auditions, à Mme Correia Cardoso Marlene et à MM. Valencia Avila Victor Manuel et Valencia Avila Jorge Pablo (16 octobre)
- Validation de l'organigramme de notre commune et des statuts inhérents (30 octobre)
- Décision de modifier les horaires des guichets dès janvier 2013 ; Administration : du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00/ Cadastre : mardi de 10h00 à 12h00 et vendredi de 08h00 à 12h00 (30 octobre)
- Prise de connaissance et validation de la désignation par les signataires de la liste PDC de M. Moïse Tramaux à la fonction de conseiller communal pour la période 2013-2016 (5 novembre)

Sécurité publique

- Modifications du règlement intercommunal sur la protection contre l'incendie et les éléments naturels accepté par l'assemblée primaire du 12 décembre 2011 (5 juin)
- Autorisation octroyée à la fanfare Les Gars du Rhône pour l'organisation de leur 20ème anniversaire de fermer les routes du village et d'utiliser la salle de gymnastique (3 juillet)
- Prise de connaissance de la démission de M. Jean-Pierre Biselx du poste de chef de l'état-major de conduite en cas de catastrophe et membre de la commission de gestion de la sécurité de la rive droite (4 septembre)
- Prise de connaissance du rapport en lien avec le radar préventif posé à la Route du Midi en direction du Ch. des Promenades qui sur 770 véhicules recensés a enregistré une vitesse moyenne de 33 km/h avec une vitesse de pointe à 51 km/h et en direction de l'Av. des Comtes de Savoie qui sur 579 véhicules recensés a enregistré une vitesse moyenne 34 km/h avec une vitesse de pointe à 55 km/h (4 septembre)
- Adjudication au Bureau CSD du mandat d'homologation de la carte des dangers de la Salentze (16 octobre)
- Prise de connaissance de la décision de la commune de Leytron de se retirer de la PIDR (Police Intercommunale des 2 Rives) (13 novembre)

Enseignement et formation

- Décision d'indemniser les Bains de Saillon pour la mise à disposition d'un maître-nageur dans le cadre des cours de natation scolaires (5 juin)
- Prise de connaissance et validation de l'organisation scolaire 2012/2013 (3 juillet)
- Analyse et détermination sur des demandes d'effectuer une 4ème année au cycle d'orientation (3 juillet, 14 août)
- Adjudication des travaux de génie-civil du nouvel accès à l'école à l'entreprise Charles Gasser SA (17 juillet)
- Adjudication des travaux d'assainissement de l'installation de chauffage du centre scolaire à l'entreprise Eddy Buchard SA (4 septembre)

> la vie du conseil

- Adjudication à Veuthey & Cie SA la mise en passe des serrures du centre scolaire (4 septembre)
- Adjudication à Signalisation.ch, la fourniture et la pose d'une borne escamotable à l'entrée de la cour du centre scolaire (2 octobre)

Culture, loisirs et culte

- Autorisation octroyée à la Sté de développement pour le tir de feux d'artifice de la Fête nationale, le 31 juillet depuis le bord de la Salentze, sous réserve d'une interdiction de l'Etat du Valais en fonction des conditions météorologiques (17 juillet)
- Prise de connaissance et validation de la programmation musicale de janvier et février 2013 (17 juillet)
- Acceptation de la proposition des Amis du marbre de participer à la rénovation du monument à la mémoire de Maurice Barman (17 juillet)
- Décision d'ajouter au cadastre informatisé (SIT) divers vestiges et données historiques de notre commune (17 juillet)
- Décision de participer financièrement à la rénovation du terrain de football (17 juillet)
- Autorisation octroyée au Ski-Club Saillon pour l'organisation de la course de Ste-Catherine, 26ème édition, le 24 novembre (4 septembre)
- Décision de poursuivre l'étude pour la réalisation d'un skate parc modeste sur le territoire de notre commune (4 septembre, 13 novembre)
- Autorisation octroyée à la fanfare La Grand Garde pour l'organisation du bal de la Ste-Catherine le 24 novembre (18 septembre)
- Analyse et approbation du budget 2013 de la Société de développement (30 octobre)
- Approbation de la pose d'un panneau d'interdiction de se servir des matériaux sans autorisation communale à l'entrée de la carrière de marbre (30 octobre)
- Accord de principe sur la poursuite de la collaboration avec le stand de tir de Chamoson (30 octobre)
- Autorisation octroyée à la fanfare La Grand Garde pour

l'organisation d'un loto le 15 décembre à la salle de gymnastique (13 novembre)

- Décision de confier la maintenance de la Via Farinetta à la société MTM Maret Sàrl (13 novembre)

Prévoyance sociale

- Analyse et détermination sur différentes demandes d'aide sociale (5 juin, 3 juillet, 4, 18 septembre, 13, 27 novembre)

Trafic

- Prise de connaissance de l'avancement des travaux en lien avec la signalisation des sentiers pédestres communaux (5 juin)
- Adjudication à l'entreprise DEC SA des travaux de réalisation de la route de l'Amadou (5 juin)
- Adjudication, dans le cadre de l'aménagement des routes de plaine, des travaux de génie-civil à l'entreprise DEC SA pour la route du Clos, tronçon 11 et le chemin de la Grand Garde, tronçons 20 et 21 (17 juillet)
- Prise de connaissance de l'adjudication par le canton du Valais, des travaux de remplacements de joints de chaussée et assainissement du béton sud du viaduc de la route 72 (Pont du Rhône) à l'entreprise Implenia (4 septembre)
- Décision d'effectuer une réfection partielle du goudronnage de la route des Vorgiers (16 octobre)

Protection et aménagement de l'environnement

- Autorisation octroyée à M. et Mme Délétroz Patrick et Corinne pour la construction d'un couvert vitré et coupe-vent au Grand Clos (5 juin)
- Analyse et détermination sur différentes mesures de salubrité publique (5, 19 juin, 3, 17 juillet, 14 août, 18 septembre)
- Autorisations octroyées à M. et Mme Berthod Yves et Nadia pour la construction d'une habitation individuelle au Pont du Traux, à M. et Mme Rollier Philippe et Martine pour la rénovation et l'agrandissement d'un

- bâtiment existant Derrière le Bourg, à Mabillard Immobilier SA pour la modification de l'autorisation délivrée aux Chiles pour la transformation d'une grange en immeuble, à M. Kübler Rodolphe pour l'installation de capteurs solaires photovoltaïques Aux Clos, à M. et Mme Kaelin Laurent et Christel pour la pose d'une paroi coupe-vent amovible sur leur terrasse En Lydésoz, à M. Thurre Roland pour l'agrandissement du palier d'entrée extérieur ainsi que du changement de teinte de son habitation au Clos d'Avaux, à Mmes Treuter Rachel et Roduit Jacqueline pour la pose d'une porte Au Bourg (3 juillet)
- Autorisations octroyées à M. et Mme Tino Vito et Liberata pour la construction d'une habitation mitoyenne En Lydésoz, à M. Michellod Philippe pour la construction d'un minigolf, à M. Roduit Vincent pour la construction d'une habitation individuelle, couvert et panneaux solaires Au Pont du Traux (17 juillet)
 - Autorisations octroyées à M. Lathion Gaëtan pour la construction d'une habitation individuelle Au Pont du Traux, à M. Perraudin Stéphane pour la construction de box-garages Aux Epineys, à M. Giudice Bernard pour la construction d'une cheminée de jardin au Grand Clos, à M. Venceslau Dos Santos Nuno Gonzalo pour la construction d'une cabane de jardin Au Pont, à M. Pages Fabrice pour la construction d'une véranda couverte au Grand Clos (14 août)
 - Autorisations octroyées à Mabillard Immobilier SA pour la construction d'un immeuble d'habitation de 9 appartements au Grand Clos, à M. Echenard Jean pour la construction d'une habitation individuelle Aux Chiles, aux Bains de Saillon SA pour la construction d'un puits d'exploitation d'eaux thermales Au Fond des Grands Proz, à M. Besson Georges pour la pose de garages préfabriqués et d'un container maritime Aux Epineys, à M. et Mme Valceschini Ezio et Inès pour la construction d'un couvert, avant-toit terrasse, cabanon de jardin et panneaux solaires Au Pont du Traux, à M. Michellod Philippe pour la construction de garages sous butte, la création d'une tour Aux Epineys, à M. et Mme Rebord Etienne et Aurélia pour la modification de l'emplacement de panneaux solaires Au Grand Clos (4 septembre)
 - Décision de créer une zone réservée dans le secteur du Bourg afin d'en garantir une logique constructive (4 septembre)
 - Autorisation octroyée à M. Tino Francesco pour la construction d'une habitation individuelle En Lydésoz (18 septembre)
 - Autorisations octroyées à Mabillard Immobilier SA pour la pose d'une enseigne publicitaire au Grand Clos, à M. Comby Gérard pour la rénovation de fenêtres, fermeture de véranda, remplacements de volets et de balcons En Sarva, à Fiduciaire Comptag Sàrl pour l'ensevelissement d'un réservoir à propane Au Pont du Traux, à M. et Mme Bellonia Antonio et France pour la construction d'un four à pizzas Au Pont (2 octobre)
 - Adjudication à l'entreprise Antonio Iannone de l'enrochement à réaliser sur le canal LSF (2 octobre)
 - Prise de connaissance de la réalisation par l'Etat du Valais, des travaux urgents de consolidation de la digue du Rhône suite à des trous de blaireaux (16 octobre)
 - Autorisations octroyées à JH Immobilier pour la transformation d'une grange en appartement Derrière le Bourg, à M. et Mme Jaquier Lionel et Stéphanie pour la pose d'une cabane de jardin Au Clos, à M. Cenere Mario pour la modification du dossier autorisé le 14.02.2012 Sous les Sautes, à M. Torrent Luc pour la pose d'une cabane de jardin, la modification de l'affectation de la véranda et la pose d'une cheminée en façade Au Pont du Traux (30 octobre)
 - Autorisation octroyée à M. Vocat Joël pour la transformation et rénovation d'une grange en habitation Derrière le Bourg (13 novembre)
 - Prise de connaissance de l'autorisation cantonale pour l'agrandissement du parking communal existant Derrière le Bourg (13 novembre)
 - Autorisations octroyées à M. Tino Francesco, à M. et Mme Tino Vito et Liberata pour la modification de l'autorisation de construire En Lydésoz, à M. et Mme Dussex Maurice et Anne-Marie pour la modification du dossier autorisé le 13 mars 2012, à R. Morard et Fils SA pour la fermeture de balcons à l'immeuble Le Tzaté au Grand Clos (27 novembre)

Finances et impôts

- Analyse et détermination sur diverses demandes de remise d'impôts (18 septembre)
- Etude du budget 2013 à valider par le nouveau conseil communal (16 octobre, 27 novembre)

> la vie du conseil

Services économiques

- Analyse et acceptation de la convention de partenariat entre la commune et la SEIC concernant la mise en valeur de l'énergie solaire photovoltaïque sur notre territoire (19 juin)

Service du télé-réseau et internet

- Décision de confier la gestion administrative et technique de notre télé-réseau à la société SEIC-Télédis (18 septembre)

Service de l'eau potable

- Adjudications, dans le cadre des travaux de liaison de conduites d'eau dans le secteur Clos d'Avaux et des Vorgiers, des travaux de génie-civil à l'entreprise Antonio Iannone et d'installation sanitaire à Eddy Buchard SA (4 septembre)

Bourgeoisie

- Adjudication, à la suite de la tempête Andréa, des travaux de remise en état de l'alpage de Scinlloz, à l'association Chez Paou (5 juin)
- Analyse et acceptation de l'avenant à la convention de collaboration avec le Triage forestier des 2 Rives entre les communes et bourgeoisies de Riddes, Leytron, Saxon et Saillon (19 juin)
- Décision de goudronner partiellement la parcelle No 4063 Aux Epineys et de modifier le contrat de location avec l'entreprise Retripa SA (14 août)
- Prise de connaissance de l'autorisation délivrée par l'Etat du Valais pour la rénovation de la toiture et l'assainissement des soubassements du chalet de Scinlloz (2 octobre)
- Etude du budget 2013 à valider par le nouveau conseil (16 octobre, 27 novembre)

bonjour Loïck !



Sorti de l'école de Commerce de Martigny cette année, j'ai eu la chance d'être engagé depuis début août à l'administration communale de Saillon où j'effectue un stage de 47 semaines en vue d'obtenir ma maturité professionnelle commerciale.

Né à Bruxelles, j'ai vécu pendant 10 ans dans le petit village des Marécottes avant de descendre en plaine, à Martigny. Passionné de musique et de ski, j'apprécie volontiers partager un verre avec mes amis. Quant à mes projets futurs ils se résument en un mot : voyage ! Découvrir le monde et les cultures est un rêve depuis longtemps.

C'est donc avec plaisir que je vous rencontrerai cette année au guichet de l'administration communale ou dans les rues du village.

*Loïck Mouthuy
stagiaire MPC*

nos jubilaires



Notre administration communale a le plaisir de fêter en 2012 deux jubilés.

M. Pascal Panchaud : 15 ans d'activité

En 1997 le conseil communal a senti le besoin de s'entourer d'un technicien communal à mi-temps afin de s'assurer d'une bonne gestion des chantiers communaux, du cadastre et de toutes les affaires techniques. Il a engagé le 1er avril M. Pascal Panchaud qui, avec sa formation, répondait aux exigences requises du poste.

Depuis cette date Pascal a toujours œuvré à 50 % pour la commune, tout en gardant en activité son bureau privé.

Pascal nous te félicitons sincèrement et te souhaitons plein succès pour les années à venir tant sur le plan professionnel que personnel.

M. Grégory Thurre : 10 ans d'activité

Afin de compléter le team administratif, M. Grégory Thurre a été engagé le 1er décembre 2002. Ce jeune homme de Saillon, qui avait fraîchement obtenu sa maturité commerciale, était tout désigné pour ce poste. Il a été affecté plus particulièrement au service des contributions.

Depuis son engagement Grégory a toujours donné entière satisfaction et a accédé à la fonction de secrétaire-adjoint.

Grégory nous te remercions pour ta collaboration sans faille et te souhaitons plein succès pour les années à venir.

Au cours de ces cinq dernières années, nous avons également fêté Mme Marie-Jo Roduit et M. Joao Mendes pour 20 ans d'activité et Mme Cristina Bourdin et M. Boris Clerc pour 10 ans d'activité.

Nous les associons à nos félicitations et remerciements.



Administration communale

contamination eau potable du 31 octobre 2012

Notre administration communale a été avertie le mercredi 31 octobre 2012 à 15h30 par un fax du laboratoire cantonal d'une contamination fécale dans l'eau du réseau potable de Saillon. Une vingtaine de minutes plus tard, l'inspecteur cantonal des eaux potables M. Pierre-Michel Venetz était à l'administration communale afin de coordonner les mesures à prendre.

Le bureau communal a immédiatement pris les dispositions suivantes en avertissant :

- le home les Collombeyres et la Crèche-UAPE
- les restaurants, caves, boucherie et bains de Saillon
- la police intercommunale des 2 rives et la police cantonale
- les médias Rhône FM, Canal 9, le Nouvelliste et le 20 minutes

Dès 16h30, l'information était diffusée sur les ondes de Rhône FM. Il est à relever la rapidité dans la diffusion de l'information des médias via leurs applications électroniques.

Parallèlement à ces mesures, un premier avis à la population a été rédigé puis diffusé par les travaux publics par affichage sur les portes de chaque habitation.

Le texte stipulait ce qui suit :

« En raison d'une contamination fécale détectée par une analyse de contrôle, nous demandons à la population de ne plus consommer d'eau sans la bouillir préalablement et ce jusqu'à nouvel avis. De fortes odeurs de chlore peuvent être senties. » De plus, une permanence téléphonique a été mise en place.

Les travaux publics ont procédé, à l'aide de chlore, à l'assainissement du réseau. De plus, durant près d'une semaine, la commune de Leytron nous a fourni de l'eau potable permettant ainsi un retour à la normale rapide.

Après avoir multiplié les contrôles en relation avec le laboratoire cantonal, vendredi 2 novembre 10h00, le deuxième et dernier avis était diffusé.

Le texte stipulait ce qui suit :

« Nous informons la population que les mesures de protection peuvent être levées. Des odeurs de chlore pourront encore être perceptibles dans le réseau. La commune de Saillon sera alimentée par de l'eau en provenance de Leytron. Par conséquent, nous vous demandons de restreindre votre consommation d'eau jusqu'à lundi. »

Cette information a été diffusée selon la même procédure initiale : médias, restaurants, etc.



Notre administration communale a pris les dispositions appropriées à la situation. Il était disproportionné de faire appel à la protection civile, de distribuer de l'eau ou autres moyens comparables. Des mesures préventives ont été mises en place ; la santé de la communauté n'était pas en danger. L'eau pouvait être consommée à condition de la faire bouillir au préalable ; l'usage pour les douches et le brossage des dents était, par exemple, tout à fait possible. A noter également qu'aucune épidémie n'a été constatée.

Qu'en est-il des causes de cette contamination ? L'eau potable de la commune de Saillon est pompée dans la nappe phréatique, à la station de pompage située derrière les Bains de Saillon, à proximité des berges du Rhône. Par contamination fécale, on parle d'animaux. Ce contexte est particulièrement étonnant surtout pour de l'eau provenant de la nappe. De multiples pistes ont été étudiées, sans avoir de réponse formelle. Nous sommes au stade d'hypothèses. Il convient de relever qu'une telle situation est rare.

Qu'en est-il des contrôles effectués sur le réseau d'eau potable ? Notre réseau est évidemment contrôlé régulièrement. Des contrôles obligatoires sont effectués par

le laboratoire cantonal. De plus, la commune de Saillon réalise des contrôles internes supplémentaires limitant ainsi les risques de contamination. De plus, une zone de protection des eaux est mise en place autour de la station de pompage.

Pour terminer, nous étudions actuellement la possibilité d'avoir une solution SMS Commune. Il s'agit d'une plateforme technologique, d'une solution de communication mobile avec les citoyens. Cela permettrait de communiquer très rapidement en relation avec une contamination de l'eau potable, mais aussi pour d'autres événements touchant à la vie de la commune : travaux sur les routes, coupures d'eau, événements culturels, assemblée primaire, etc.

Notre administration se tient volontiers à votre disposition pour répondre à toutes vos questions en relation avec ce service.

*Pour l'administration communale
Grégory Thurre*



passion et créativité, à tout âge

Le 7 novembre dernier, le Foyer Les Collombeyres à Saillon accueillait son premier marché artisanal automnal. «Nous avons déjà testé la formule au printemps de cette année, explique Claudine Gillioz, responsable du foyer, mais il faut avouer que l'expérience avait été moins intéressante. Cette fois-ci, à quelques semaines de Noël, l'atmosphère était très conviviale et tout le monde était à la fête!»

Douze artisans et passionnés exposés

Douze personnes de la région avaient ainsi été invitées à partager leur métier ou simplement leur hobby en exposant leurs œuvres, voire en faisant des démonstrations, dans les locaux du Foyer. Le résultat: un marché riche et coloré, faisant la part belle à la créativité et au thème de Noël, cartes de vœux peintes, sculptures de raku, petits objets décoratifs cousus main, bijoux réalisés à partir de capsules de café, santons, confitures, jus, huiles de massages et autres décoctions bienfaisantes issues de recettes de grand-mères.

Objets et bricbelets made in «Collombeyres»

Les visiteurs, nombreux, ont profité de l'occasion pour faire des achats à glisser sous le sapin, ou à accrocher aux branches, mais ils ne furent pas les seuls à y trouver leur bonheur. «Nos pensionnaires ont beaucoup apprécié, explique Madame Gillioz.





D'ailleurs, ils étaient aussi partie prenante de l'événement puisque l'un des stands proposait aux visiteurs leurs créations, réalisées lors des ateliers organisés au foyer.» Gants de cuisine, napperons, décorations de Noël, et de délicieux bricelets dont le stock a rapidement été épuisé!

Bilan positif donc pour ce premier marché artisanal de Noël qui, c'est sûr, vivra une deuxième édition en 2013!

Fenêtre de l'Avent n° 11

A Saillon, il est une tradition qui se perpétue, celle des Fenêtres de l'Avent. Celles-ci ont éclairé les maisons du village dès les premiers jours de décembre, invitant les passants à venir partager un moment d'amitié. Le Foyer Les Collombeyres a participé une nouvelle fois à l'opération le 11 décembre, sa fenêtre portant le numéro 11. Après la messe de 17h, vin chaud et cakes étaient au programme, dans une ambiance chaleureuse.



Association des Amis du Marbre

Notre association a rejoint la liste des sociétés locales dans le courant de l'année 2011. Aujourd'hui, avec plus de 130 membres, nous pouvons affirmer que notre structure s'est bien insérée dans le panel culturel, touristique et artisanal de notre commune. C'est donc avec plaisir que nous profitons de ce Tour d'Horizon et de cet espace aimablement mis à notre disposition pour vous présenter quelques pans de notre histoire et de nos activités :

Constitution :

En octobre 2009, est lancé à la Maison Stella, en collaboration avec les éditions Faim de siècle à Fribourg, le livre «Du Marbre au cœur des Alpes. Histoire de la carrière de Saillon». Cette parution est accompagnée de l'exposition «Un marbre qui ne laisse pas de marbre » retraçant l'histoire de l'exploitation.

De la collaboration née pour organiser cette exposition et de l'intérêt suscité par ce livre, résulte la formation d'un groupe de passionnés fermement décidé à ne pas laisser s'estomper les souvenirs de l'exploitation du marbre de Saillon et disparaître les vestiges de cette histoire locale aux ramifications internationales.

Membres fondateurs :

Les membres du groupe de départ deviennent tous fondateurs de la nouvelle Association des Amis du marbre de Saillon qui se constitue le 14 janvier 2011 et est reconnue d'utilité publique le 17 mars de la même année.

Il s'agit de : Henri et Cécile THURRE, Roland et Rita THURRE, Bernard et Marie-Jeanne LUISIER, Hervé et Arlette RODUIT, Michel et Marie-Noëlle RAYMOND et Hervé et Marie-Jo GIROUD.

La Commune et Bourgeoisie de Saillon, ainsi que plusieurs personnalités et entreprises, nous encouragent pour la création de notre groupement qui s'articule autour d'activités définies par nos statuts.

Quelques-unes de nos activités :

1. Sauvegarder les vestiges de l'exploitation marbrière.
2. Gérer les stocks de marbre récupérés.
3. Poursuivre les recherches sur cette exploitation.
4. Acquérir et conserver les œuvres issues de ce patrimoine.
5. Promouvoir l'emploi artistique des marbres.
6. Créer et vendre des réalisations artisanales.
7. Participer à des produits culturels et touristiques.
8. Mettre à disposition de la documentation historique.
9. Informer régulièrement le public.

Etant donné que les sites d'exploitation, avec le marbre encore sur place et les vestiges, appartiennent au domaine bourgeoisial géré par la commune, nous avons souhaité la présence au comité d'un représentant de l'entité propriétaire.

L'autorité communale ayant accédé à notre désir, elle désigne son représentant dans la séance du conseil du 29 novembre 2010 en optant pour une solution pragmatique consistant à nous confier la gestion des stocks tout en gardant la priorité sur les blocs ou pièces de marbre relevant de sa propriété. Après deux ans de fonctionnement, ce choix s'est avéré judicieux car il permet de mettre en commun notre connaissance des marbres et l'utilisation du domaine public pour leur mise en valeur.

Le comité actuel :

Se compose comme suit : Président : Henri THURRE; Vice-président : Bernard LUISIER; Secrétaire : Fabienne MAGNIN; Caissière : Marie-Noëlle RAYMOND; Membre : Roland THURRE; Membre : Hervé RODUIT.

Le conseiller Philippe CRETENAND est le délégué désigné du conseil communal et siège au comité. Son mandat politique se terminant au 31 décembre, un nouveau représentant sera nommé au début de la nouvelle législature.

Un grand merci à Philippe pour son entière collaboration et pour les liens tissés.

Archives et recherches :

L'impulsion donnée par la mise en ligne d'archives, tant privées que publiques de par le monde, a changé le volume des recherches en rapport avec le marbre de Saillon. Notons, par exemple, que c'est grâce à de telles sources de renseignements et quelques clés de recherches multilingues sur Google que nous avons découvert, parmi une foule d'autres éléments en cours de vérifications, ces deux hauts lieux où la présence du marbre de Saillon n'avaient jamais été signalée :

PRAGUE : Villa Müller du célèbre architecte Adolf LOOS

<http://www.galinsky.com/buildings/villamueller/index.htm>



Les membres de la classe 1951 de Saillon, en voyage à Prague pour leurs 50 ans, posent devant une partie du marbre cipolin de notre village utilisé par le célèbre architecte dans le salon de cette villa phare de l'architecture. Comme quoi, il suffit parfois d'un petit renseignement pour ne pas manquer de visiter un haut lieu ayant un lien tangible avec notre commune. (Photo : Collection. Philippe Kaesermann)

GREYSTONE/YONKERS-CITY/New York

<http://www.untermyergardens.org/the-gardens.html>



Voici quatre colonnes de cipolin de Saillon, posées en 1916 et rénovées récemment. Elles se trouvent, dans le jardin grec réalisé par l'architecte William Welles Bosworth pour le milliardaire Samuel Untermyer. Ce parc est classé aux monuments historiques des Etats-Unis depuis 1966. (Photo : Timothy Tilghman, Untermyer Gardens Conservancy City of Yonkers).

D'autres découvertes importantes sont attendues. Certaines sont à bout touchant.

Ouverture d'un blog :

Les ramifications internationales de nos recherches et la visibilité indispensable à nos activités nous ont poussés à mettre en ligne un blog qui nous donne une grande souplesse dans les communications. Nous le tenons régulièrement à jour et les visites sont nombreuses tant de la Suisse que de l'étranger.

Vous pouvez le consulter sur <http://marbresailon.blogspot.ch>. Pour les intéressés, il est possible de s'abonner directement sur le site et ainsi de recevoir régulièrement des informations sur nos activités.

Un logo :

La lisibilité nécessaire à une association telle que la nôtre exigeait un logo avec une symbolique forte. Dans ce but, nous avons contacté Stéphanie Roduit pour réaliser un projet remplissant cette condition de base. Notre choix s'est porté sur celui que vous trouvez au début de cet article et qui, à notre avis, met le mieux en valeur les buts poursuivis.

La voie du funiculaire, qui fut une avancée technique à l'époque, relie la montagne à la plaine et l'histoire passée à celle d'aujourd'hui. Le flanc de la Grand Garde, avec ses lieux d'extractions, et le bourg de Saillon, avec ses tours historiques, nous rappellent que « la mémoire est au service de notre avenir ».

Activités 2013 :

Pour l'année prochaine, notre activité est déjà bien remplie avec, notamment, les objectifs suivants :

- Rénover le monument de Maurice Barman pour le 135^e anniversaire de sa mort.

(La collaboration de la commune et du parti libéral-radical valaisan est déjà acquise).

- Restaurer simultanément les deux colonnes se trouvant dans les escaliers de la cure.
- Proposer et soumettre à la commune des projets de mise en valeur.
- Aider des tiers pour des valorisations sous forme de création ou d'exposition.
- Participer à des marchés et poursuivre la vente de nos créations artisanales.
- Poursuivre les recherches tant sur les lieux des exploitations que par le monde.
- Se tenir à disposition des artistes intéressés par notre marbre cipolin.
- Répertorier les pièces et dons divers en vue de leur mise en valeur.
- Etre disponible pour des conférences et exposition.
- Collaborer avec la commune à la signalisation du sentier du marbre.
- Continuer à planifier des visites randonnées aux carrières en collaboration avec la SD.
- Aider à l'entretien des sites des visites.

Remerciements :

Nous profitons de cette parution pour remercier Madame la Présidente Alba MESOT et son conseil, pour l'aide et la compréhension apportées à la réalisation de nos divers projets.

Notre gratitude va également à Jean-Blaise GOLLUT, président de la Société de développement et à l'OT géré par Mme Juliane ROUD pour leur collaboration dans le cadre des diverses promotions.

Merci également aux personnes, membres ou sympathisantes, qui nous ont donné des renseignements, du marbre, des accessoires, des outils, des documents écrits ou photographiques en vue de leur mise en valeur.

Nouveaux membres :

Nous accueillons à bras ouverts toutes personnes intéressées par nos activités et souhaitant nous rejoindre pour :

- S'engager à la sauvegarde du patrimoine carrier de notre commune.
- Apporter toutes idées ou connaissances utiles dans le cadre de nos activités.
- Apprendre à travailler artisanalement le marbre.

Pour des renseignements complémentaires :

- Association des Amis du marbre (A.A.M.S) – Rue du Grand Clos 83 – 1913 Saillon
- Contacts : thurhe@saillon.ch 027 744 18 54 ou 079 395 94 01
- Notre blog : <http://marbresailon.blogspot.ch>

Comité A.A.M.S.

au Moulin, c'est Noël avant l'heure!

L'heure était à la fête, les 4, 5 et 6 décembre dernier au Centre de jour Le Moulin, à Fully, à l'occasion d'un petit marché de Noël ouvert à la population.

Produits gourmands faits maison

L'initiative a connu un joli succès, avec son choix de produits gourmands et décoratifs, confectionnés avec passion et patience par les hôtes du Moulin, encadrés par les animatrices du Centre. Pains d'épices, confitures, bricelets, caramels, cartes artisanales, bougies; les visiteurs avaient l'embarras du choix au moment de sélectionner un cadeau original pour leurs proches. Ils accomplissaient du même coup un geste de solidarité, puisque la recette du marché était destinée à organiser goûters et grillades à l'extérieur, dès le retour des beaux jours.



Un précieux lien social



Opérationnel depuis le début de l'année, le Centre de jour est le prolongement naturel du Foyer Sœur Louise Bron. Il ouvre ses portes du mardi au vendredi et propose nombre d'activités propres à favoriser l'échange, à stimuler la créativité et à raviver les savoir-faire de ses hôtes: fabrication de confitures ou de merveilles, balades en plein air, ateliers peinture, tricot, etc. Accueillis, valorisés, les hôtes du Moulin y trouvent un lien social précieux, l'institution organisant aussi diverses activités avec les écoles et avec l'Action socioculturelle de Fully (ASOFY).

Le Centre de jour Le Moulin est ouvert à chacun, quel que soit son lieu de domicile. Toutefois, en vertu d'un accord intercommunal, les habitants de Saillon, Leytron et Charrat y sont accueillis aux mêmes conditions financières que ceux de Fully. Les personnes à mobilité réduite peuvent en outre s'y rendre grâce à Transport Handicap, pour des trajets en toute sécurité.

Pour plus d'informations sur le Centre de Jour Le Moulin (horaires, activités, tarifs, etc.), consultez le site www.foyersoeurlouisebron.ch/le-moulin/ ou téléphonez au 027 746 14 51.

Allemagne, France, Suisse... Sortie à la Fondation Beyeler à Bâle



Le samedi 17 novembre, cinquante valeureux Saillonins partaient en direction du pays du Läckkerli. Le programme s'avérait réjouissant : visite de l'exposition sur le peintre Edgar Degas à la Fondation Beyeler à Bâle, puis visite libre de la vieille ville.

Tout se passa très bien... jusqu'à ce qu'un autochtone, qui était dans le bus commença à nous guider dans cette grande ville. Cette cité lui semblait bien familière ; nous passâmes devant la boulangerie de sa tante... devant le cinéma de sa jeunesse... devant les plus hautes tours de Suisse (à l'époque) ... devant le cabinet d'un médecin bien connu ... il nous narra moult histoires croustillantes et cocasses.... nous montra à quels endroits il travailla, à quel endroit il rencontra son épouse et, enfin nous sommes arrivés sur ses terres de Riehen, lieu de la Fondation Beyeler.

Mais avant d'arriver dans ce haut lieu de la culture, nous avons profité, sous la houlette de notre guide, d'aller visiter le port de Bâle et de nous rendre en un lieu particulier qui se nomme le « Dreiländereck »... ce qui en français signifie que nous nous sommes rendus sur le point de rencontre des frontières Suisse, Allemande et Française. En tournant autour du monument nous pouvions passer sur 3 pays en moins d'une minute !

Nous avons rêvé d'un guide sympathique, compétent et désireux de mettre en valeur l'endroit d'où il vient. Nous avons eu ce guide, il se nomme Andreas Schaub et nous le remercions pour sa joie de vivre et son humour qui ont fait mouche sur tous les passagers du car.

La visite de Degas fut culturelle ; la visite avec Andreas fut émotionnelle. Merci à toi.

*Pour la commission culturelle
Ch.-Henri Thurre*



Andreas à pied d'œuvre

du nouveau du côté du télé-réseau

1. Historique

Le service télé-réseau est disponible pour tous les citoyens de Saillon depuis 1987. La Commune de Saillon est propriétaire du réseau et investit chaque année environ Fr. 100'000.- au développement de ses infrastructures. Ce service se veut auto financé, ce qui permet à notre administration de vous faire profiter des bons résultats financiers en les répercutant sur vos factures.

En 20 ans, l'administration communale de Saillon a géré au sein du service télé-réseau deux abonnements : depuis 1987 la télévision et depuis 2000 internet. L'offre était relativement réduite, si bien que la facturation de ces secteurs ne posait pas de difficulté.

Seulement voilà. Les technologies évoluent de plus en plus, et toujours plus vite. La téléphonie par le télé-réseau est apparue. Notre administration n'ayant pas les outils techniques nécessaires à une telle facturation, cette dernière a été confiée à notre partenaire le groupe SEIC-Télédis. Une première ambiguïté est dès lors apparue et le problème pour la population de savoir qui facture quoi.

En 2011, le produit NetPack est apparu. Il s'agit de la combinaison de la télévision, de l'internet et de la téléphonie. L'avantage pour nos citoyens est de bénéficier, avec un tarif avantageux, de toutes les possibilités qu'offre la prise télé-réseau et de ne recevoir plus qu'une seule facture pour tous les services. Cette façon de procéder nécessite une coordination importante entre notre administration qui doit cesser les différentes facturations et la SEIC-Télédis qui facture mensuellement le produit NetPack.

La pression de la concurrence et des technologies font que les nouveautés ne cessent d'arriver et l'offre s'étoffe pour devenir à la carte :

- produit NetBox permet d'accéder à 230 chaînes TV, 37 chaînes HD, cinéma à la demande, enregistrement d'émissions, contrôle du direct, guide des programmes, etc.
- pour les contrats NetPack possibilité de rajouter une ligne supplémentaire pour la téléphonie, d'augmenter ou diminuer la vitesse d'internet, d'avoir un modem internet wifi ou non, etc.

2. Qui est le groupe SEIC-Télédis ?

Le Groupe SEIC-TELEDIS est le deuxième plus grand distributeur valaisan d'électricité et fait partie des leaders pour la fourniture de services multimédia. En effet, grâce à ses participations dans plusieurs sociétés, en particulier Teledis SA, et à différents partenariats, il offre également une gamme complète de services multimédias tels :

- Internet haut débit
- Téléphonie fixe
- TV numérique
- TV analogique

> du nouveau du côté du téléseu

Basé à Vernayaz (VS), le groupe SEIC-TELEDIS emploie plus de 110 personnes et compte :

- plus de 30'000 clients électricité
- plus de 55'000 clients et services multimédia
- plus de CHF 85 millions de chiffre d'affaires annuel

Sa zone d'activité s'étend de Nendaz (VS) à Blonay (VD). Ses prestations multimédia desservent plus de 30 communes et il en approvisionne plus de 15 en électricité. Bon nombre de municipalités bénéficient de la double desserte.

La SEIC-Télédis est notre partenaire technique pour le service téléseu depuis 2003. C'est également cette société qui gère l'électricité. Notre administration communale est actionnaire de ce groupe.

3. Pourquoi confier la gestion au groupe SEIC-Télédis et comment cela va fonctionner ?

Clairement, la population bénéficie d'une offre exceptionnelle avec une personnalisation accrue des services. Les questions sont plus nombreuses et plus pointues. Dans ce contexte, notre administration communale a décidé de confier la gestion administrative au groupe SEIC-Télédis à Vernayaz, dès le 1er janvier 2013.

L'avantage indéniable de confier la gestion administrative au groupe SEIC-Télédis est le fait qu'il s'agit de professionnels, que ce groupe bénéficie d'un service-clients formé et capable de répondre à toutes les questions. Notre administration reste propriétaire du téléseu et pense à l'avenir de ce service : qualité, compétitivité, avec un seul interlocuteur.

Concrètement, dès le 1er janvier 2013, les renseignements et les questions seront à adresser au groupe SEIC-Télédis au 027 763 14 11 ou par e-mail à info@seic-teledis.ch, tous les aspects administratifs (contrats, facturation, résiliations) seront gérés par ce groupe. Néanmoins, l'administration communale reste propriétaire, le soussigné occupera la fonction de coordinateur du service téléseu et sera à l'écoute de vos suggestions, problèmes en relation avec notre service. Nous continuerons de mettre en place des séances d'informations et de vous informer des nouveautés.

Au niveau des investissements, notre commune investit Fr. 100'000.- chaque année afin de développer ses infrastructures. Ce montant sera de Fr. 250'000.- par année dès 2013. En effet, un projet de déploiement de FttH (fibre optique jusqu'au domicile) va être mis en place à Saillon. Ce projet prévoit des investissements importants sur plusieurs années afin de pouvoir bénéficier de technologies nouvelles et de garantir la pérennité du réseau et la diffusion des produits multimédia de demain.

*Service téléseu
Grégory Thurre*

attribution des mérites communaux

Le conseil communal remettra en début d'année les mérites communaux qui ont pour but de récompenser toute personne ou groupement qui a contribué par son action ou son œuvre au rayonnement sportif, culturel, social ou autre à Saillon.

Selon des critères bien précis, le conseil communal choisit les candidats méritants habitant Saillon dont les prestations ont été réalisées durant l'année 2012.

Afin que nous n'oublions personne, les citoyennes et citoyens sont invités à faire part de leurs propositions à l'Administration Communale, concernant les personnes ou sociétés qui se sont illustrées de manière particulière durant cette période.

Délai de remise des propositions de candidature: 7 janvier 2013, au plus tard.

Un grand merci pour votre collaboration.

*Administration communale
conseil communal*

merci à Luca et Thomas

Au mois de mai passé, ces 2 jeunes ont interpellé le Conseil pour la construction d'un skate parc à Saillon. Armés de leur courage et de la pétition signée par de nombreux camarades, j'ai eu le plaisir de les recevoir.

Nous nous sommes ensuite mis au travail et je leur ai demandé de me faire des propositions chiffrées. J'ai aussi eu le loisir de leur expliquer le fonctionnement de notre administration, comment un budget était réalisé et de faire avec eux un planning.

Celui-ci a été respecté, et grâce à leur disponibilité, j'ai pu bâtir un dossier pour présentation à mes camarades du Conseil communal. Cette présentation a eu lieu le 13 novembre 2012, et, le conseil a validé un investissement de l'ordre de Fr. 25'000.--. Ce montant figurera dans notre budget 2013.



Le plus dur reste à faire Nous devons encore voir de quelle façon nous pourrions faire participer cette jeunesse à ce projet, voir aussi quelles aides supplémentaires pourraient nous être octroyées. La jeunesse des deux participants et des signataires, par rapport à d'autres projets similaires dans les villages environnants, nous demande encore plus de rigueur et de suivi. Pour ce genre de projet, ce sont souvent des jeunes d'environ 15-16 ans qui montent le concept et font des propositions.

Mais la qualité d'une demande n'étant pas nécessairement liée à un âge défini, le Conseil communal a eu plaisir à traiter celle-ci, émanant des jeunes habitants de Saillon qui ont pris leur responsabilité en nous interpellant.

Merci à vous tous et merci particulièrement à Luca et Thomas.

*Ch.-Henri Thurre
commission Jeunesse*

quelques infos de la commission scolaire

Les communes, via les commissions scolaires, conjointement avec les directions d'écoles sont actuellement mises au courant du nouveau « contrat de prestation » qui lie l'état et les communes pour ce qui concerne l'enseignement. Ce dossier, fort technique, nous sera présenté prochainement, il devrait amener une séparation encore plus grande entre les différentes tâches (pédagogiques ou non) attribuées aux directions d'école. De grands changements seront à prévoir aussi pour les commissions scolaires, tant dans leur mission que dans leur façon de fonctionner. Pour la nôtre, sous réserve de surprises de dernières minutes, la stabilité sera de mise. Les missions étaient déjà claires ainsi que la répartition des tâches au sein des différentes instances.



Par ces quelques lignes, je tiens à remercier pour leur engagement sans faille mes collègues de la commission scolaire 2009-2012. Plus particulièrement le vice-président, Gérard Thurre, qui cesse son mandat après 12 ans de bons et loyaux services dans le domaine, entre autre, du matériel. Pour Valérie Luisier et Marc Sansonnens, ils ont vécu 8 ans dans cette commission, en s'occupant plus particulièrement du secrétariat et de l'informatique. Valérie reste avec nous pour l'organisation de l'école des neiges, vu que le calendrier politique ne correspond pas au calendrier scolaire. Merci pour votre engagement et bonne continuation dans vos projets privés et professionnels.

Pour rappel, la commission scolaire est nommée par le Conseil communal chaque 4 ans ; celui-ci lui délègue les tâches nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Sans trahir de secret d'état et sans préjuger des décisions du futur Conseil, je me verrais volontiers continuer ce mandat. Quant à Valérie Vocat, membre depuis 4 ans, mon petit doigt me dit qu'elle continuerait volontiers dans cette commission !

Bonnes Fêtes à tous.

*Ch.-Henri Thurre
président de la commission scolaire*

bon vent !

Il y a 12 ans pour Gérard et 8 ans pour Valérie et Marc, le Conseil Communal nous a proposé de rejoindre la Commission scolaire de Saillon.

Nos tâches principales, liées au bon fonctionnement du Centre scolaire, aux diverses activités impliquant les élèves et aux mouvements des effectifs, se sont toujours déroulées dans un partenariat constructif mêlant enseignants et parents.

Nos principales activités peuvent se résumer de la sorte :

- visites des classes,
- réunions des parents,
- organisation des goûters de Noël et des fêtes de fin d'année scolaire,
- organisation de l'École des neiges,
- création de l'Agenda scolaire
- commande du matériel
- préavis lors de l'engagement de nouveaux enseignants
- surveillance des examens, etc.



Nous garderons un souvenir particulier de la « Fête du Cirque » qui a permis à l'ensemble des élèves de mettre en avant leurs qualités artistiques et sportives, leur offrant la possibilité de se surpasser et de renforcer leur sentiment de réussite.

Dans un autre registre tout aussi festif, souscrivant à une volonté de partager nos cultures nous avons, avec le soutien du personnel enseignant et l'engagement de nombreux parents pâtisseries, mis en place une « Festa » associant la Communauté et les familles portugaises.

Ces deux fêtes furent extraordinaires.

Notre mission et l'évolution de la population nous ont valu de participer à deux agrandissements du Centre scolaire.

Les nouveaux moyens pédagogiques incluant de plus en plus l'informatique dans l'apprentissage des différentes branches, nous avons suivi l'évolution technologique en équipant les classes d'ordinateurs performants et de tableaux interactifs.

Notre présidente et nos présidents ont su, durant toutes ces années, nous tenir dans des limites budgétaires permettant de faire vivre notre école.

Nous tenons à les remercier, ainsi que le directeur et le personnel enseignant, avec lesquels nous avons collaboré de manière collégiale durant nos mandats.

Nous terminons ainsi notre contribution et nos tâches avec une nostalgie dépourvue de regrets, et souhaitons « bon vent » à nos successeurs.

Gérard, Valérie, Marc

billet du Directeur

Dans une communauté villageoise, rurale ou citadine, l'Ecole est le lieu privilégié des rencontres, des échanges et d'intégration pour les enfants et leurs familles en particulier.

Il n'en demeure pas moins que cette dimension sociale s'ouvre aussi sur des horizons plus lointains.

L'Ecole favorise la rencontre des générations.

Notre Centre scolaire compte des enfants des classes enfantines et primaires, de 4 à 12 ans. Plus que le CO (3 ans de scolarité), plus que le Collège (5 ans de scolarité), notre milieu permet aux élèves de se côtoyer pendant 8 ans, du plus jeune âge vers l'adolescence. Ces élèves se familiarisent au monde des adultes (maîtres et maîtresses, autres intervenants), des activités communes organisées avec les Personnes du 3e Age, lors des journées sportives, des présentations de films, exposés...

L'Ecole favorise la rencontre des cultures.

Notre Centre scolaire compte des enfants d'origines diverses. Une majorité de Petits Suisses partagent leurs journées avec des Enfants d'origine portugaise, belge, française, italienne, balkanique,... Dans les quartiers, sur le chemin de l'école, à la place de jeux, au terrain de foot, dans la cour de récréation, en classe et lors de diverses activités, les échanges se développent dans le respect et l'écoute de l'autre. Notre Ecole, à travers son enseignement et ses programmes, apporte à tous les élèves des pistes d'enrichissement, de socialisation, de connaissance des autres, des us et coutumes, des cultures propres à chaque pays, chaque langue, chaque religion. Les études de textes, l'Histoire, la géographie, les jeux, l'apprentissage des langues étrangères, l'enseignement religieux sont au cœur de cette dynamique. Les technologies modernes de la communication (Internet) permettent aussi ces rencontres et échanges vers des régions plus éloignées. Pour cet objectif, en collaboration avec M. Pierre Darbellay, enseignant et habitant de notre Commune, actuellement en Colombie avec « L'Aide suisse au développement », chaque classe procède à des rencontres via Internet à un rythme plus ou moins régulier sur des thèmes retenus d'un commun accord entre les élèves et leurs enseignants. Belle initiative qui enrichit petits et grands !

L'Ecole se rappelle constamment à sa mission.

Qualité, équité et respect sont les mots-clés de la mission de l'Ecole. Afin que chaque acteur soit bien conscient de son engagement, depuis quelques années, notre Centre scolaire s'est doté d'une « Charte ». (Lire ci-après)

MERCI à nos Autorités, spécialement à Celles qui terminent leur mandat comme Membres du Conseil communal, de la Commission scolaire ou autres Commissions...

MERCI aux Collaborateurs et Collaboratrices de notre Centre scolaire...

MERCI à tous les Parents, aux Elèves...

vos travaux, votre engagement, votre exemple nous permettent d'aller toujours de l'avant pour le mieux-être de Tous.

Belles Fêtes de fin d'année et bonnes vacances.

Jean-Marc Briguet, dir.

soutien aux élèves allophones

Le soutien aux élèves allophones propose des cours de français qui sont dispensés sur la grille-horaire, la durée de l'année scolaire, et ceci, pendant deux ans. Les enfants ne reçoivent pas de carnet de notes, mais un dossier d'évaluation sur leurs progrès en langue française.

L'attitude de l'enfant est pour beaucoup dans la rapidité des progrès. Son envie de communiquer, sa curiosité, son courage et sa persévérance sont des moteurs certains de réussite.

J'ai donc le plaisir de travailler avec Francisco, élève de 6P, Ana de 5P, ainsi que Sébastien et Bruna de 3P.

Leur ai demandé de se présenter, de dire ce qui les a impressionnés en arrivant en Valais, ce qu'ils aiment chez nous et ce qui leur manque du Portugal.

Agnès Farquet



Je m'appelle Ana, j'ai dix ans. Je suis arrivée en été 2012 de Viana do Castelo, à deux heures et demie de Porto, près de la frontière espagnole. Ce qui m'a le plus étonnée en arrivant, ce sont les montagnes avec les neiges au sommet. Ce que je préfère à Saillon, ce sont mes copines de classe et la langue française. Lorsque je retournerai au Portugal en vacances, je dégusterai avec plaisir des plats de poissons – lampreia (lamproie) et de bacalhau (morue), ainsi que du poulet à la mode portugaise.



Je m'appelle Francisco, j'ai onze ans. Je suis arrivé en 2011 de Santarém, à une heure de Lisbonne. Ce qui m'étonne le plus en arrivant en Suisse, ce sont les hautes montagnes et le froid. J'avais rendu visite à ma maman pour mon anniversaire en février 2010 et il faisait très froid. Ce que je préfère à Saillon, ce sont les montagnes et la neige. J'aime regarder tomber la neige et jouer avec. Je me réjouis de refaire du ski pendant l'école des neiges. Ma famille restée au Portugal me manque, la mer et certains plats comme le riz

Je m'appelle Sébastien, j'ai huit ans. Je suis arrivé en 2011 de Oeiras, près de Lisbonne. J'ai voyagé seul comme un grand, avec l'assistance de l'hôtesse tout de même, pour rejoindre ma famille à Saillon. Je n'avais jamais vu le neige et ça m'a plu ; je me réjouis de refaire du ski et du snowboard cet hiver. Ce que je préfère à Saillon, ce sont les vignes, mon quartier des Anciens Bains, les montagnes, surtout l'Ardévarz et la course de la Sainte-Catherine à laquelle j'ai participé. Ce qui me manque du Portugal, ce sont l'océan, le tea-room de ma tata Tania et les poissons en croûte de sel.



Je m'appelle Bruna, j'ai huit ans. Je suis arrivée en été 2012 de Lusinde. Ma grand-maman m'a accompagnée car mes parents m'attendaient déjà à Saillon. Les hautes montagnes m'ont impressionnée. A Saillon, j'aime passer du temps avec ma copine Mariana et aller à la piscine des Bains. Mes grands-parents restés au Portugal me manquent, ainsi que mes anciens copains d'école.

trop beaux les Robots !

5...4...3..2...1...Top ! Départ !

Seul...

Le robot «Luke» des 5P/6P de Saillon se retrouve seul dans l'arène sédunoise de l'école des Métiers face à l'autre finaliste cantonal « Tyrex » d'Ayent.

Trois mois durant lesquels les élèves ont travaillé, chaque lundi après-midi, à la construction de robots miniatures : kits gracieusement mis à disposition par l'école d'ingénieurs de Sion. Les fruits seront multiples : collaboration, communication, réussite, parfois échec face aux situations nouvelles, créativité, solution originale, utilisation d'outils mathématiques, calculs de trajectoire, mesures de programmation comme les boucles, expérimentation, doute, stratégie, complicité, gestion des erreurs, sensibilisation face aux sciences...

Qui va l'emporter ?

Il en reste deux...Les deux meilleurs...

1 minute 30 pour les départager en tentant de relever le dernier défi du jour : rejoindre l'arrivée le plus rapidement possible en faisant basculer un petit pont de bois. Siméon, le jockey du jour, pose délicatement la créature imaginée et programmée quelques heures plus tôt par les scientifiques de Saillon...A partir du moment où le robot est lâché, il doit se mouvoir de lui-même et effectuer des tâches imposées.

Plus aucune aide n'est tolérée.



La tension est extrême. Les secondes paraissent des siècles. Les images des cours passés en classe défilent aussi à la vitesse de la lumière.

Le nombreux public crie, soutient son favori. Les supporters manifestent, hurlent, agitent les banderoles. La tension est extrême. Ce n'est pas le moment de craquer !

Alors que « Tyrex » d'Ayent entame son premier virage et décide d'escalader le pont, « Luke » vire à toute vitesse et passe sous la bascule.

Stratagème payant puisque le premier challenge est réalisé... L'arrivée est proche, mais encore semée d'embûches....



La folie du Palio n'est pas loin.

Amandine, la coach, aimerait pousser le robot, mais les arbitres veillent. Est-ce que les roues posées par Antoine vont tenir ? Est-ce que la batterie a été chargée correctement par Théo le mécanicien de précision ? Est-ce que la stratégie imaginée par Dimitri va réussir ? Les 18 « ingénieurs » de Saillon retiennent leur souffle. Dans un dernier élan, le robot « Luke » franchit les portes du paradis en première position ! Victoire ! Les parents, eux aussi, lèvent les bras au ciel ! C'est le délire ! Weeeeeeeeeeeeeee are the Champions, my friend !

Les 5P/6P de Saillon, Champion Valaisan de Robotique !

Bravo les p'tits loups !
Champagne et MERCI !

Claudy Raymond

dis-moi, c'est loin la Colombie ?

- *Dis-moi, c'est loin la Colombie ?*
- *Ils ont la même heure que nous ?*
- *Quelle langue parle-t-on ?*
- *Pratiquent-ils les mêmes sports que nous ?*

Voilà un échantillon de questions que se sont posés les élèves de 1-2P et de 5-6P du centre scolaire. Depuis le début de l'année, ils entretiennent un échange audio et vidéo via le logiciel internet « Skype » avec des élèves du même âge fréquentant le Collegio Helvetia de Bogota.

C'est grâce à M. Pierre Darbellay, parti enseigner pour deux ans en Amérique du Sud, que ces liens se sont établis. Quel bonheur de pouvoir réciter « Le renard et le bouc » de Jean de La Fontaine à des amis d'outre-mer et mais surtout de voir leur visage rayonnant !

Que d'émerveillement pour les enfants de découvrir comment se passe la vie scolaire lorsqu'il y a un océan qui les sépare, une langue et une culture différentes ! Les échanges sont chaleureux et très vivants.

Vivement le prochain contact : A la découverte du nouveau monde à travers les fêtes de Noël.

ADIOS ET FELIZ NAVIDAD A TODOS.

Christiane Monziane



our d'horizon

horaires d'ouverture

Dans le but de servir encore mieux notre population, dès le 7 janvier 2013 notre administration modifiera comme suit ses horaires d'ouverture

Administration communale

Lundi au vendredi 08h00 à 12h00

Soit 6 heures d'ouverture supplémentaires par semaine, avec une plage journalière de 4 heures.

Cadastre/services techniques

Mardi 10h00 à 12h00 / Vendredi 08h00 à 12h00

Soit 4 heures d'ouverture supplémentaires hebdomadaires ; vous aurez désormais deux jours d'ouverture par semaine à choix.

Ces modifications permettront d'améliorer et faciliter l'accès aux guichets communaux et de répondre à l'augmentation de notre population. Nous avons également voulu des horaires simples et faciles à retenir.

Nous espérons que ces améliorations répondront à vos attentes et faciliteront vos démarches administratives.

L'administration communale